



racine 1

Qu'est-ce qu'une
charte de l'arbre ?



VILLE DE NICE

La charte de l'arbre

Table des matières.

A. L'implication de la charte de l'arbre.....	3
B. Les objectifs de la charte de l'arbre.	3



La charte de l'arbre

A. L'implication de la charte de l'arbre.

La charte de l'arbre est un outil qui répond à de multiples objectifs. Elle a vocation à **rassembler les acteurs du territoire**, d'être un **guide** et un **outil de communication** sur les moyens à mettre en place en ce qui concerne la **gestion et la protection du patrimoine arboré de la ville**. Elle a pour but d'être **signée** par l'ensemble des **acteurs du territoire communal** qui souhaitent mettre en œuvre des actions en faveur des arbres urbains.

De ce fait, cette charte vise à **encourager une conduite responsable envers les arbres en ville**, à suivre les pratiques de gestion adéquates et à sensibiliser la population. Elle permet de **valoriser, de préserver et d'enrichir** le patrimoine arboré d'une manière **optimale, responsable et durable**.

L'élaboration d'une charte de l'arbre de la Ville de Nice s'inscrit dans l'ambition de développer une nouvelle approche de la gestion et la protection du patrimoine arboré. La charte a pour objectif de conscientiser l'ensemble des parties prenantes sur le domaine public et privé aux enjeux de la préservation de l'arbre.

B. Les objectifs de la charte de l'arbre.

Dans cette optique, la présente charte conduit à une **démarche partenariale dynamique et ouverte** à l'ensemble des acteurs du territoire pour s'investir dans des **engagements communs** et instaurer la place des arbres dans le milieu urbain :

- **faire connaître et valoriser** le patrimoine arboré niçois ;
- **inciter à respecter et protéger** le patrimoine arboré existant ;
- réserver une **place majeure à l'arbre** dans tous les projets d'aménagement ou de rénovation de l'espace public ;
- favoriser une **gestion durable** des arbres de notre ville et créer de **nouveaux outils de protection de l'arbre** ;
- mettre en place des **outils de communication** vers un public intéressé et concerné par l'arbre et la nature en ville ;
- inciter les acteurs locaux et territoriaux à **mieux respecter l'arbre** dans les projets économiques et urbanistiques.

Sauf mention contraire, cette charte présente des illustrations (photographies, schémas et dessins) réalisés par la Ville de Nice. Leur utilisation est soumise à conditions.¹

¹ Tous les dessins et schémas sont réalisés par Julie Descamps (JuDe © Ville de Nice, 2022).

